

Une grave crise menace les Moulins de Tizi-Ouzou

Les Moulins de Tizi-Ouzou, filiale du groupe Eriad-Alger, sont à la veille d'une crise grave qui se répercutera inéluctablement sur l'approvisionnement du marché local, surtout en farine, produit sous tension soutenue par l'Etat beaucoup moins sur la semoule dont les prix sont libres. En tous les cas, un avertissement contre la rupture du plan de charges vient d'être lancé par les travailleurs, menaçant de passer à l'action d'ici le 21 de ce mois au niveau du siège de la filiale de Tizi-Ouzou dont le directeur serait, selon eux, à l'origine de la crise, refusant de signer la convention avec la CCLS, fournisseur de la matière première. Il est même accusé de vouloir fermer les unités auxquelles il n'assure ni plan de charges ni les salaires des travailleurs.

Outre les regroupements envisagés dès samedi, au niveau du siège, il est prévu un blocage de tous les produits (farine, semoule et son) jusqu'à ce que l'approvisionnement reprenne son cours normal par une entente entre le fournisseur et la filiale des unités de Tadmait et de Baghlija qui produisent respectivement de la semoule et de la farine à raison de 1 000 à 500 quintaux/jour, selon un responsable syndical.

Les stocks de produits finis ne sont plus que 700 quintaux de semoule à Tadmait et de 600 de farine à Baghlija bloqués par les travailleurs jusqu'au paiement de leurs salaires, indique la même source signalant, par ailleurs, l'épuisement total de la matière première, zéro stock.

Les travailleurs sont très inquiets pour leur avenir immédiat, les 116 de l'unité de Baghlija ne sont pas payés depuis six mois, les 92 de Tadmait sont déjà informés qu'ils ne le seront pas ce mois-ci, ajoute le représentant des travailleurs.

La rupture du plan de charges ne date pas d'aujourd'hui, indique le directeur de la filiale, celle-ci remonte à 2004, les unités ne produisent plus pour leur propre compte mais pour une relation commerciale avec Blanky durant 21 mois puis avec la Sarl Minoterie la Familiale depuis 11 mois, un processus qui nous assure les ressources financières à même de couvrir les charges salariales et nous permet de maintenir l'outil de production en marche en attendant une solution définitive, la privatisation ou la dissolution en cas d'absence de repreneur. Dans les deux cas, les travailleurs seront pris en charge.

Le directeur refuse de signer la convention de l'OAIC parce qu'elle est, à ses yeux, en contradiction flagrante avec ladite relation commerciale de processing qui lie sa filiale à un opérateur privé, la Sarl Minoterie la Familiale, à laquelle, dit-il, "nous louons nos équipements de production et les installations des unités de Tadmait et de Baghlija". En un mot, rappelle-t-il, "à l'intention de ceux qui l'ignorent ou voudraient l'occulter, nous ne sommes plus que des prestataires". La matière première ne nous appartient pas, elle est

mise à notre disposition uniquement pour la trituration, il en est de même de la totalité des produits finis et des issues de meunerie, ajoute-t-il. La relation commerciale des Moulins de Tizi-Ouzou avec la Sarl la Minoterie la Familiale "est conçue comme une alternative, un moyen de surmonter l'absence de plan de charges spécifique en attendant la privatisation en cours d'étude", signale en substance le directeur de la filiale.

Par ailleurs, précise notre interlocuteur, signer une telle convention, celle de l'OAIC, équivaudrait à violer l'article 20 de la loi 04/02 du 23/06/2004 relative aux règles applicables aux pratiques commerciales qui interdit la vente en l'état de matières premières acquises à des fins de transformation, à l'exception des cas justifiés tels qu'une cessation ou changement d'activité et de cas de force majeure dûment établis.

La rétrocession n'est donc pas permise, précise notre interlocuteur, soulignant, par ailleurs, que face à ces contraintes légales, il a prié la CCLS d'accepter que la Sarl la Minoterie la Familiale signe la convention à la place de l'unité Eriad de Tadmait, chose rejetée par l'office, il a également demandé une dérogation visant la rétrocession de la matière première par la filiale à son partenaire commercial.

Toutes ses contraintes sont portées à la connaissance des représentants des travailleurs, indique le directeur en conclusion rappelant que le partenaire

social au niveau du groupe n'en est exclu de la privatisation. En attendant qu'intervienne l'une ou l'autre des solutions envisagées, pourquoi la relation commerciale de processing avec la Sarl la Minoterie la Familiale ne pourrait pas être révisée afin que la filiale produise pour son propre compte sachant, par ailleurs, que l'OAIC assure un approvisionnement à hauteur de 50% des capacités installées ?

Le groupe et la filiale sont désargentés, ils n'ont pas les moyens financiers nécessaires, répond M. Hamoutène, directeur de la filiale avec de très longs développements techniques et économiques qu'il serait fastidieux de reprendre dans cet article. Qui approuverait votre relation commerciale jusque-là ? L'OAIC, nous a-t-il répondu.

Pourquoi alors ne peut-elle pas continuer à s'approvisionner auprès du même fournisseur ? N'ayant pas de structures physiques propres, l'OAIC ne lui reconnaît pas le statut de transformateur, nous précise M. Hamoutène. Ce dernier donne l'impression d'être coincé entre le respect de la réglementation en vigueur et la pression des travailleurs.

En tout état de cause, la convention édictée par l'office chargé de la régulation du marché risque, faute d'une alternative, de balancer les unités de Tadmait et de Baghlija du provisoire qui dure depuis 2004 vers la fermeture totale, et les 540 travailleurs de la filiale vers le chômage.

B. T.

ALGER

DRARIA

Le secteur sanitaire de Douéra et l'association des cancéreux El Fedjr conjuguent leurs efforts

Joignant leurs efforts, une association et un secteur sanitaire se sont intéressés de près, le 19 avril dernier, à un concept relativement nouveau — du moins en Algérie — dans le domaine de la prise en charge d'une catégorie spécifique de malades, en l'occurrence les cancéreux. Le secteur sanitaire de Douéra et l'association El Fedjr ont réuni, au lycée sportif de Draria, dans la banlieue d'Alger, les meilleurs spécialistes sur la place et des médecins généralistes confrontés au quotidien à la prise en charge de ces patients.

Partant du constat que les traitements médicaux nécessaires à ce genre d'affections font intervenir plusieurs praticiens, la mise en place d'un réseau de soins permet de fédérer l'action de ces derniers en donnant corps à leur collaboration volontaire à l'intérieur d'un espace géographique donné. Tous les intervenants l'ont souligné au cours de cette journée d'information, les patients sont au cœur de ce dispositif. C'est autour d'eux et pour eux que s'organise une prise en charge globale assurée par des professionnels de santé de disciplines différentes : médecins généralistes, médecins spécialistes, pharmaciens, infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues... dans des établissements publics ou privés et amenés à échanger des informations sur l'état d'un patient qui bénéficie ainsi de plus grandes chances de guérison à l'intérieur d'un environnement humanisé.

Cette journée d'étude a été également mise à profit pour revenir sur l'ampleur grandissante du cancer du poumon et des ravages du tabac en tant que cause directe incontestée. Les conférenciers ne pouvaient, à cette occasion, que pointer de nouveau ce terrible fléau et appeler à une action plus rigoureuse des pouvoirs publics en matière de sensibilisation et de prise de mesures coercitives, notamment en milieu scolaire. Les statistiques l'indiquent clairement, le tabac est la première cause du cancer du poumon en Algérie, alors qu'il y a moins d'une décennie il venait en troisième puis deuxième position.

Sans être une panacée contre une pathologie ou une autre, le réseau de soins tel que projeté est aussi une réponse à de nouvelles données induites par l'augmentation de l'espérance de vie qui, à son tour, fait apparaître des groupes de populations plus vulnérables que d'autres à certaines pathologies, dont le cancer.

GENDARMERIE NATIONALE

Une bande d'escrocs arrêtée

La section de recherche du groupement de la Gendarmerie nationale de la wilaya d'Alger vient de mettre fin au parcours d'un autre groupe de malfaiteurs spécialisé dans l'escroquerie et le faux et usage de faux. Tout a commencé quand un citoyen s'est présenté à la brigade afin de faire la lumière sur une décision douteuse d'attribution de logement promotionnel. Un logement pour lequel il a déjà payé la somme de 80 millions de centimes, mais le comportement évasif des prétendus responsables de l'OPGI ont fini par éveiller ses soupçons. Après vérifications, il s'est avéré que la décision d'attribution est fautive d'autant que le signataire de cette décision (un ancien secrétaire général de la wilaya d'Alger) est décédé il y a de cela quelques années. Il se trouve également que le citoyen en question a recommandé des amis pour l'acquisition de logements promotionnels auprès de la même personne. L'un d'eux a donné des avances pour 6 appartements pour une somme globale qui avoisine les 500 millions de centimes.

Ne possédant aucune preuve pour les sommes d'argent avancées, il fallait trouver une astuce pour piéger les agresseurs. C'est ainsi qu'un enregistrement vidéo a pu être réalisé dans lequel l'escroc reconnaît avoir reçu l'argent en question, et parle d'un prétendu règlement de papiers ainsi que des véhicules volés auxquels il fallait établir des documents.

Ce n'est qu'après cette étape que les gendarmes ont procédé aux arrestations. Le soi-disant cadre de l'OPGI a été appréhendé dans une station-service à Aïn-Naâdjia, point de chute du gang. Ce dernier a fini par livrer deux de ses complices, qui, à leur tour, sont tombés dans une souricière. Le reste du groupe a lui aussi été arrêté. Les investigations qui ont suivi ont démontré que l'élément-clé de ce groupe était un simple agent de sécurité à l'OPGI de Hussain-Dey. Ce dernier profitait de sa fonction pour se procurer les clés des appartements vides que le gang revendait à des tiers personnes sur la base de faux documents. Les gendarmes qui ont enquêté sur cette affaire se demandent comment, en 2007, des personnes arrivent à donner d'importantes sommes d'argent sans aucun justificatif légal. Nombre d'affaires similaires n'auraient jamais pu se produire si les concernés avaient exigé un acte notarié qui justifie les paiements. A noter que dans cette affaire seule une somme de 10 millions de centimes a pu être récupérée.

M. N.

BEJAIA/COMMEMORATION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DE TAFSUT IMAZIGHEN 80 ET DES EVENEMENTS D'AVRIL 2001

Un printemps sans fleurs

La commémoration du double anniversaire de Tafsut Imazighen 80 et les tragiques événements d'avril 2001, ayant fait pour rappel plusieurs dizaines de morts et des centaines de blessés, est passée presque inaperçue dans la capitale des Hammatides. "Jamais le printemps n'a été aussi morose et ce n'est certainement pas les quelques timides festivités folkloriques mises sur pied à travers quelques localités de la wilaya dans le cadre de la commémoration de ces deux dates phares dans le combat identitaire et démocratique qui pourront donner de la couleur à ces dates majeures chères aux populations de la région", nous déclarait un militant de la cause berbère.

Des festivités qui, faut-il le souligner, se sont déroulées dans une indifférence totale des citoyens, visiblement "désabusés" par tous les "retournements et les reniements" observés chez nombre de militants qui "se sont plus servis de la cause comme ticket d'entrée à la mangeoire du pouvoir que pour servir", s'indigne-t-on à Béjaïa. En effet, hormis la marche des lycéens de Sidi-Aïch le mercredi dernier sous le mot d'ordre "Contre l'oubli et pour tamazight", fustigeant "les chocs politiques et économiques du pouvoir", ainsi que le cycle de conférences-débats animées par Ferhat M'henni à Sedouk et dans les deux résidences universitaires d'Aboudaou et Targa Ouzemour ayant drainé des centaines de personnes venues rappeler à l'esprit des citoyens que "rien n'est

finalement réglé et dénoncé par la même occasion la normalisation de la région", la célébration de ces deux dates historiques dans le combat démocratique était purement folklorique en la confinant dans l'organisation de galas artistiques, d'activités sportives et même de concours de jeux de dominos.

La structure locale du mouvement citoyen engagée dans les élections législatives a décidé de marquer ce double anniversaire symboliquement à travers un rassemblement observé à côté de l'Edimco qu'elle a baptisé pour rappel l'année dernière "place des Martyrs du Printemps noir" pour "interpeller la conscience contre l'oubli et rappeler la nécessité d'amplifier la résistance citoyenne pour faire face aux velléités du pouvoir de normaliser la société", lit-on dans sa déclaration rendue publique. Tout en reconnaissant que l'accord historique du

15 janvier 2005 portant mise en œuvre de la plate-forme d'El-Kseur demeure "malheureusement pour l'essentiel au stade de l'engagement de l'Etat", les mêmes rédacteurs du document ont estimé que "ce n'est que par la consécration effective de ces engagements que des perspectives prometteuses peuvent être dégagées pour le pays". Les formations politiques traditionnellement présentes en force dans ce genre de rendez-vous étaient aux abonnés absents dans la journée d'hier, date de la célébration du 27e anniversaire du Printemps berbère.

Le RND a choisi de réunir ses militants à Sidi-Aïch pour la préparation des prochaines législatives. Au MDS, l'ANR, l'UDR et chez certains syndicalistes candidats de l'UGTA au scrutin législatif, la préoccupation était visiblement aussi ailleurs.

A. K.

INTEMPERIES

Une villa de trois étages s'effondre à Sidi-Aïch

Une villa, constituée de trois étages, récemment construite à Maïla sur les hauteurs de la ville de Sidi-Aïch, s'est effondrée tel un château de cartes jeudi dernier dans la matinée suite aux dernières intempéries qui se sont abattues sur la

région. La bâtisse, qui laissait apparaître déjà une grave inclinaison ces derniers jours, avait été évacuée de ses habitants avant le sinistre.

Bâtie sur un terrain mouvant, selon une source locale, l'éroulement de la

demeure pose on ne peut plus clairement la question de la délivrance des permis de construire par les services concernés sur certains terrains pourtant reconnus dangereux pour la construction.

A. K.

AIN-DEFLA

1,5 kg de kif saisi et 2 dealers sous les verrous

Les éléments de la brigade de gendarmerie de Arib, 15 km à l'est de Aïn-Defla, ont été intrigués par le comportement de deux passagers à bord d'un taxi se rendant à Alger. Après le contrôle de l'identité de ces derniers, ils ont procédé à la fouille

du véhicule. C'est dans les bagages des deux individus suspects que les gendarmes ont découvert 1,5 kg de kif traité destiné à être écoulé à Alger. L'enquête a débouché sur l'identification des fournisseurs résidant à Chlef. Munis d'une com-

mission rogatoire, des agents de la gendarmerie se sont rendus au chef-lieu de la wilaya voisine pour tenter de remonter le réseau. Mais de source sécuritaire, ce déplacement n'a pas donné les résultats escomptés. Le nid des autres personnes

suspectées était vide. Les deux individus appréhendés au niveau du barrage sur la RN4 ont, quant à eux, été présentés au parquet de Khemis-Miliana et placés sous mandat de dépôt en attendant d'être jugés.

Karim O.